Belinda PREVOST Signature numérique de Belinda PREVOST Date : 2026.05.07 15:55:10 +02'00'

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q25-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/29-04-2026/Q25

Date de convocation : 16 avril 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. DEVIENNE Marc, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain (à partir de Q11), Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. CATENNE Patrice, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, Mme LECOU Karine, Mme NAVEZ Patricia, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, M. LEFEBVRE Jérôme, Mme DENIZON Violenne, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DISIDER Mélanie, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, Mme LEFEBVRE Brigitte, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :
M. RIQUET Alain : procuration à Mme THUILLEZ Martine (jusque Q10 inclus)

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - LES TONTONS ROCKEURS ENTERTAINMENT - APPROBATION

Monsieur Ismaël DECALION, Conseiller Municipal, expose que le président de l'association Les Tontons Rockeurs Entertainment a sollicité la ville de Caudry en vue de l'obtention d'une subvention exceptionnelle afin de financer les diverses manifestations prévues au cours de l'année 2026 :

- Bourse aux disques
- Spectacle d'Harold Barbé + Cover Rangers
- The Night of Saint-Patrick
- Skate & Zik II

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q25-DE

Pour ces événements qui engendrent des retombées en termes d'animation et de dynamisme culturel sur la commune, Monsieur DECALION propose :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Les Tontons Rockeurs Entertainment.

En cas d'accord, les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

M. le Maire, Mme MERY-DUEZ, M. HISBERGUE, M. BAUDOUX ne participent pas au vote

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

07 MAI 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL290426_Q25**
Objet :	**Demande de subvention exceptionnelle ? Les Tontons Rockeurs Entertainment ? Approbation**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215901398-20260429-DEL290426_Q25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260429-DEL290426_Q25-DE-1-1_0.xml	text/xml	915 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_290426_Q25.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260429-DEL290426_Q25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	642.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mai 2026 à 14h39min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mai 2026 à 14h51min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mai 2026 à 14h51min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mai 2026 à 14h52min10s	Reçu par le MI le 2026-05-07